







Chères Gournaysiennes, chers Gournaysiens,

Conscients de vos attentes sur la question de la propreté, nous avons décidé d'investir dans de nouveaux équipements et d'opérer un redéploiement des équipes de nettoyage avec des périmètres d'intervention dédiés. Cette réorganisation devrait permettre que chaque rue soit nettoyée plus fréquemment. À cela s'ajoute, la délégation à une entreprise privée des prestations de ramassage des feuilles à l'automne et de désherbage des rues. En effet, depuis la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires, nous avons constaté une prolifération des herbes sur les trottoirs de la Ville dont nos agents, seuls, ne peuvent venir à bout. Quant aux dépôts sauvages, sachez que notre Police municipale est également missionnée pour verbaliser les contrevenants. Nous pouvons toujours faire mieux et nous allons faire mieux! La propreté n'est pas seulement de la responsabilité de la Ville mais l'affaire de tous! Garder notre ville propre nécessite donc l'engagement de tous les Gournaysiens.

Nous avons également choisi d'investir pour votre sécurité. En effet, nous avons décidé d'augmenter les effectifs de la Police municipale pour une présence plus active sur le terrain. Cela porte désormais à 10 le nombre de nos agents au sein de ce service. De plus, nous avons investi dans un système innovant de vidéoprotection avec la mise en place d'un nouveau Centre de supervision urbain doté d'un véritable mur d'images et de 11 caméras haute définition qui permettra de balayer les secteurs stratégiques de la commune (écoles, centre-ville, etc.). Les agents de police seront équipés également d'un cinémomètre afin de pouvoir contrôler et verbaliser le cas échéant, toute vitesse excessive dans les rues de la Ville. Afin de sensibiliser les automobilistes, des radars pédagogiques sont installés dans divers endroits de la Commune.

Au total, ce sont près de 555 000 € qui sont investis dans les champs de la propreté et de la sécurité.

Fidèlement.

Éric SchlegelMaire de Gournay-sur-Marne



SOMMAIRE

P. 03 /	RETOUR	EN IMAGES
---------	--------	------------------

CADRE DE VIE

- P. 10 / INCIVILITÉS
- P. 11 / NAVETTES FLUVIALES
- P. 12 / RÉORGANISATION NETTOYAGE DE LA VILLE
- P. 13 / SIETREM
- P. 13 / CONFORMITÉ DES CLÔTURES

CULTURE

- P. **14** / 20 ANS AMG
- P. 17 / CINÉ SOUS LES ÉTOILES

LIEN SOCIAL

- P. 18 / LES ACTIONS SOCIALES DE LA VILLE
- P. 18 / QUOTIENT FAMILIAL

JEUNESSE

P. 19 / CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

SCOLARITÉ

- P. 20 / RETOUR SUR LES PROJETS SCOLAIRES
- P. 21 / BUDGET ALLOUÉ AUX ÉCOLES

ANIMATION

- P. 22 / LES BELLES GOURN'ANCIENNES
- P. 22 / FÊTE DES ASSOCIATIONS
- P. 23 / FÊTE DE LA MUSIQUE
- P. 23 / TOUS EN SPORT
- P. **24** / BROCANTE
- P. 24 / FÊTE NATIONALE
- P. **25** / FÊTE MÉDIÉVALE
- P. 25 / FOULÉES GOURNAYSIENNES

VIE LOCALE

- P. 26 / MAISON DU DROIT
- P. 27 / FORUM DES ASSOCIATIONS
- P. 27 / LE LIVRE VOYAGEUR
- P. 28 / DOSSIER SPÉCIAL BUDGET 2019

NOS AINÉS À LA UNE

- P. 32 / VISITE CHÂTEAU DE CONDÉ
- P. 32 / VISITE MINISTÈRE FINANCES
- P. **32** / AGENDA 2^è SEMESTRE
- P. 33 / AGENDA GOURNAYSIEN
- P. 34 / NUMÉROS UTILES
- P. 34 / PERMANENCES
- P 34 / AGENDA ÉGLISE
- P. 34 / L'ÉTAT CIVIL
- P. 35 / TRIBUNES

Directeur de la publication : Éric Schlegel

Responsable de la communication : Nathalie Kouider

Rédaction : Laurent Cognet, Claire Cléro, François Culeux, François Daire, Christine Filoche, Éric Flesselles, Aurélie Fouda, Éric Fournier, France Jammet, Nathalie Kouider, Claude Mazars, Maria Miranda, Ingrid Pinchon, Agnès Poncelin et Delphine Schlegel.

Maquette / Mise en page : Oslo Communication

Crédits Photos & Illustrations : S-Bousquet - Ville de Gournay DR, Mairie de Gournay, Membres de la rédaction et Oslo Communication.

Impression : **Le magasin du print à Neuilly-sur-Marne** Imprimé en 3 800 exemplaires sur du papier certifié PEFC et avec des encres végétales par un site de production Imprim'Vert

Dépôt légal : juin 2019

L'ATELIER RENOIR S'EXPOSE

L'exposition de l'Atelier Renoir, sous la présidence d'André Dron, s'est tenue les **23 et 24 mars** en salle des mariages.

La ville de Gournay est fière de réunir de nombreux artistes au sein de ses associations d'art.













EXPOSITION SCULPTURE DE L'AGALC

Pour la première fois de son histoire, l'atelier Sculpture et Poterie de l'AGALC s'exposait à l'Hôtel de Ville.

Les adhérents, qu'ils soient adultes ou enfants, ont eu l'occasion de présenter leurs œuvres dans le cadre de la salle des mariages. Le vernissage s'est tenu samedi 16 mars et les nombreux visiteurs ont su apprécier la diversité et

par-dessus tout, la qualité des sculptures exposées. Un grand bravo aux artistes, jeunes et moins jeunes, à Odile l'animatrice et à Nadège Huguet la Présidente, ainsi qu'à toute l'équipe qui ont beaucoup donné de leur temps pour faire de cette exposition un véritable succès.



PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE MÉMOIRES DU MONT-VALÉRIEN

Le mercredi 27 février en mairie, Monsieur le Maire, Éric Schlegel et Monsieur Alain Faber, Président de l'association Nationale Mémoires du Mont-Valérien, ont signé une charte de partenariat.

Le Mont-Valérien a été le principal lieu d'exécution de résistants et d'otages en France par l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.

Après la guerre, le site a été choisi pour honorer la mémoire des morts pour la France de 1939 à 1945, et, le 18 juin 1960, le Général de Gaulle y a inauguré le Mémorial de la France combattante.

Par cette signature, Monsieur Alain Faber souhaite nous apporter, entre autres, tout le soutien nécessaire à la défense de la mémoire dans notre ville : visites de sites et lieux historiques et patriotiques au profit des scolaires, visites d'implantations militaires et de palais nationaux, contacts avec les associations d'anciens combattants, etc.

Jean-Pierre Miquel, Président du Comité Départemental Charles-de-Gaulle 93 ainsi que François Daire, adjoint aux cérémonies, ont également participé à ce moment solennel.









TRINIDAD GARDEZ LE SOURIRE

Quel bon moment passé en compagnie de Trinidad!

Son spectacle était une compilation de sketchs et de chroniques revisitant 30 ans de scène et de radio, secouant l'actualité, les relations hommes femmes, pas avare de souvenirs très personnels, le tout entrecoupé de jolies parodies d'airs que nous nous sommes surpris à fredonner avec elle.

Trinidad nous a fait réfléchir et nous a fait rire avec son talent d'auteure et d'actrice, 90 minutes d'un spectacle qui nous a fait « garder le sourire »...

CÉRÉMONIE DE REMIȘE DU DIPLÔME **DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL**





La cérémonie de remise du diplôme de la médaille du travail s'est déroulée le samedi 9 février dernier.

Cette distinction récompense les travailleurs encore actifs ayant atteint les 20, 30 ou 40 années de vie professionnelle.

Après le discours de félicitation de la première Maire adjointe, Agnès Poncelin, tous nos diplômés, entourés de leur famille et de leurs amis, ont partagé leur expérience autour d'un verre, offert par la municipalité.



NATURE



Les Gournaysiens qui se sont déplacés à l'Espace Culturel Alain-Vanzo samedi 30 mars ne sont pas venus pour rien!

Quelle bonne tranche de rire! Durant 1h30. Néné et Bichoko ont entrainé le public dans leur délire scénique ! 90 minutes de rires presque ininterrompus, une écriture qui fait mouche à chaque phrase.

Les Glandeurs Nature nous ont conté l'histoire d'une amitié sincère entre un vrai débile et un gros abruti qui déploient des trésors d'énergie pour ne parvenir... à rien! Et quand Néné demande à Bichoko de ne rien faire, ce dernier en est ravi puisque c'est la seule chose qu'il sache faire... rien!



EXPOSITION PASTOUT & FRIENDS

En effet, Corinne Pastout, gournaysienne, comédienne, réalisatrice, metteur en scène et scénariste, a illuminé la mairie de ses toiles en 3D inspirées de l'art aborigène. Une profusion de formes et de couleurs vives qui, au travers de lunettes spéciales, donnaient l'impression d'être suspendues dans l'espace!

Corinne n'est pas venue seule. Elle était accompagnée de Nicole Régent et de Jeff Didelot également peintres et issus de la scène. Pour Nicole, de grandes toiles qui s'appuient sur un certain regard que nous propose la nature, sans jamais se relier à la figuration, et pour Jeff qui nous a livré sa vision d'une nature apaisante et apaisée au travers de quelques paysages et surtout d'animaux au regard, selon lui, parfois plus profond que celui de l'Homme...

Le week-end des 30 et 31 mars, la salle des Mariages de la Mairie a accueilli une exposition de peinture pas comme les autres.







CHASSE AUX ŒUFS



les œufs dissimulés dans le parc de la Mairie.

Après avoir rempli leur petit panier, nos jeunes chasseurs en herbe pouvaient profiter des sculpteurs de ballons et repartir avec une création originale colorée. Parents et enfants étaient ravis.

Nous tenons à remercier l'AVAEG qui tous les ans fait le bonheur des enfants en organisant cette journée.



CÉRÉMONIE 8 MAI





Ce mercredi 8 mai, nous rendions hommage à nos compatriotes et leurs frères d'armes de 1940 ainsi qu'à tous nos alliés ayant combattu pour la liberté.

Le Maire, les élus de la Ville, le CMJ et de nombreux Gournaysiens se sont recueillis au pied du monument aux morts. M. Thiébault, Président de la Fédération nationale André Maginot 93 a pris la parole suivi de Monsieur le Maire lisant

le message de M^{me} Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des armées.

> Les élèves de l'école de musique ont par la suite entonné la Marseillaise.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers la stèle commémorant le Général, devant laquelle Monsieur Miquel, Président du Comité Charles de Gaulle a pris la parole.

Comme à son accoutumée, cette cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur dans la salle des mariages.

CONCERT CROQ'NOTES AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

Quand il s'agit de solidarité, les Gournaysiens répondent présent!

Plus de 200 personnes sont venues applaudir le nouveau spectacle de la chorale Croq'Notes. Pour cette édition 2019, deux comédiens sur scène ont servi de fil rouge pour nous conter la nostalgie, la fête et le destin en 29 chansons, passant de Michel Fugain aux Beatles, de Maurane à Bill Weathers ou encore de Bénabar à Juliette Armanet, sans oublier des chants traditionnels de Tanzanie ou du Nigéria. Après 90 minutes de bonheur, les spectateurs ont quitté la salle ravis de ce pur moment musical, tout en ayant fait une belle action en faveur des Restos du Cœur.

Les dons se sont élevés à 2 110 euros.





CÉRÉMONIE CITOYENNE DE REMISE DES CARTES D'ÉLECTEURS

Les jeunes Gournaysiens, devenus majeurs, se sont vu remettre leur carte d'électeur.

Monsieur le Maire, accompagné de son équipe municipale, leur a rappelé les devoirs de la citoyenneté et l'importance du vote.







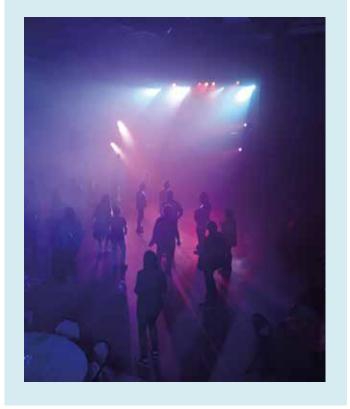


DANCE MACHINE

La Dance Machine a permis à bon nombre de Gournaysiens ou personnes hors commune de passer une bonne soirée.

Les 3 DJ présents pour l'occasion leur ont proposé des rythmes dansants variés. Les danseurs avaient également la possibilité de se restaurer ou juste se désaltérer sur place dans un espace Vanzo décoré pour l'occasion.

La bonne humeur était de la partie.











Pour la 10° année consécutive, l'Atelier gournaysien d'art et de loisirs créatifs (AGALC) a exposé à la Mairie, les œuvres de ses membres.

90 toiles, aquarelles, pastels et autres techniques, ont égayé la salle des mariages, pour le plus grand plaisir des visiteurs venus très nombreux.

À cette occasion, deux prix ont été décernés :

Le prix du public, remis à M^{me} Geneviève Dolhen-Rous pour son tableau « Soir pluvieux ».

Le prix du Conseil municipal, remis à M^{me} Renée Lefevre-Oury pour son tableau « Chardons en hiver ».

La Mairie s'est portée acquéreur du prix du Conseil municipal.







INCIVILITÉS

LETTRE OUVERTE AUX CITOYENS



Ce n'est pas de gaité de cœur, ni par pure idéologie écologique, que je prends ma plume pour la seconde fois en 5 ans au sujet des incivilités.

En effet, je suis, aujourd'hui, écœurée et offusquée de constater à quel point le je-m'en-foutisme et l'irresponsabilité de certains citoyens nuisent au vivre ensemble.

Comment ose-t-on faire déféquer son chien en ville sans ramasser, là où les piétons circulent chaque jour ? Que les trottoirs soient refaits ou pas, les crottes

sont là ! Il est vrai qu'il est bien plus simple de laisser « une bouse » devant chez son voisin ou voire dans le quartier d'à côté plutôt que chez soi ! Certains adultes devraient avoir honte de montrer un tel exemple d'irrespect. Comment nos enfants se comporteront-ils plus tard avec

des parents qui se moquent éperdument de leur environnement. Chacun doit réagir lorsqu'il assiste à ce genre de déviance égocentrique! Pour rappel les chiens en liberté sont interdits en zone urbaine, de jour comme de nuit.

D'autres formes d'incivilités existent sur la ville :

- les dépôts d'ordures à proximité de poubelles, alors que celles-ci sont quasiment vides
- le non-respect des sites municipaux, bâtiments y compris
- les insultes et mépris envers les agents de la ville
- les deux roues à moteur qui roulent dans le parc de la mairie
- la musique à fond à proximité d'habitations
- les stationnements anarchiques aux endroits interdits
- la sortie des bacs à ordures ou extra ménagers en dehors des moments de collectes
- le non-respect des feux ou stops
- les courses de motos ou voitures en pleine nuit
- la tondeuse le dimanche après-midi
- les coups de klaxon intempestifs parce que l'on ne se gare pas assez vite...

Tout ceci au mépris des règles de vie collective et du savoir-vivre pourtant basiques.

Alors non, la Police municipale n'est pas rémunérée selon le nombre d'amendes dressées comme on peut l'entendre parfois, mais elle tente de faire simplement son travail. Elle a également un rôle de proximité qu'elle n'a plus le temps de faire car trop nombreux sont les contrevenants...

Souvent j'entends : les gens de telle ou telle ville se comportent mal, ici en l'occurrence ce sont bien des Gournaysiens, jeunes comme adultes qui se comportent ainsi. Il faut que jeunesse se passe dit-on, pour certains cela dure au-delà de vingt ans, trente ans, quarante ans... Nous sommes tous garants du bien vivre en collectivité, rien n'est possible sans le respect strict des règles qui le régissent. Vous vous sentez un tant soit peu concernés par cette lettre ouverte ? Réagissez, changez de mode de fonctionnement car ce n'est sûrement pas le bon. Pour les convaincus, merci d'œuvrer à nos côtés afin que notre ville soit respectée en tant que lieu de vie et de partage.

Je tiens ici à remercier sincèrement nos agents de la Police municipale, de la voirie, des bâtiments, du service ménage qui chaque jour sont confrontés à ces incivilités grandissantes. Certains les critiquent, mais qu'ils viennent vivre une de leur journée, ils seront surpris de constater ce que des riverains sont capables de faire en dépit du bon sens.

Delphine Schlegel, adjointe au maire chargée du cadre de vie

LES NAVETTES FLUVIALES, SAISON 2019



Fortes de leur succès de chaque été, les navettes fluviales sur la Marne, entre Gournay et Neuilly-sur-Marne, reprennent dès le samedi 8 juin 2019, jusqu'au dimanche 8 septembre 2019.

À bord des « Catalantes », petits catamarans faiblement motorisés de 10 places, vous découvrirez la Marne sauvage, sa flore et sa faune (hérons cendrés, sternes, canards, cygnes, mouettes, gallinules, foulques macroules...). Les matelots de l'association « Au Fil de l'Eau » vous feront découvrir ce paysage verdoyant et vous présenteront leur démarche de protection des milieux naturels.

Au départ de Gournay, vous pouvez faire la croisière jusqu'à Neuilly-sur-Marne puis rentrer à pied, en traversant le Parc Départemental de la Haute Ile. Le retour à pied est d'environ 1 heure jusqu'au centre de Gournay. En empruntant la boucle longue dans le Parc, la durée du trajet est d'environ 2 heures. Nous vous rappelons qu'une entrée et une sortie du parc de la Haute Ile se trouvent au bout de la Promenade Marx Dormoy à Gournay. Ce point de passage vous permet d'entrer et de sortir, sans avoir à emprunter la Route Nationale 34.

Vous pouvez également prendre gratuitement « le passeur de Marne » entre Neuilly sur Marne et Noisy-le-Grand et rentrer à pied depuis Noisy.

LES INFOS PRATIQUES

NAVETTES FLUVIALES ENTRE GOURNAY-SUR-MARNE ET NEUILLY-SUR-MARNE

Prix du trajet aller simple entre Neuilly-sur-Marne et Gournay-sur-Marne : 4 € par adulte et 2 € par enfant (pour les moins de 12 ans)

Aucun aller-retour ne sera vendu. Un billet par trajet.

Durée du trajet : Environ 45 minutes de navigation

1er départ de Gournay-sur-Marne à 14 h. Il est difficile de donner des horaires précis, la navigation étant liée à la force du vent et du

Dernier départ de Gournay-sur-Marne à 18h.

courant.

1^{er} départ de Neuilly-sur-Marne à 14h.

Dernier départ de Neuilly-sur-Marne à 18h.

Extrait du règlement des navettes

- Capacité d'accueil : 10 passagers par bateau. Les enfants sont sous la responsabilité des parents.
- Les personnes embarquent selon leur ordre d'arrivée et règlent sur place auprès des bénévoles se trouvant sur le ponton.
- Le débarquement est obligatoire à chaque traversée.
- Les passagers s'engagent à respecter les consignes de sécurité tout au long de la traversée.
- Des gilets de sauvetage sont mis à leur disposition.
- Il est interdit de fumer, de consommer des boissons alcoolisées à bord du bateau et de jeter des déchets à l'eau.
- L'équipage à bord se réserve le droit de refuser l'accès au bateau à toute personne dont il jugerait le comportement dangereux.
- 3 ou 4 vélos peuvent être transportés selon l'espace disponible.
- Seuls les chiens tenus en laisse et muselés sont autorisés.



NETTOYAGE PAR SECTEUR



La ville a été divisée en 6 secteurs différents afin que le nettoyage de nos rues soit plus efficace.

Chaque référent de secteur sera équipé d'un Goupil électrique et du matériel d'entretien adéquat. Seul le secteur 4 fonctionnera avec un véhicule à essence.



Une balayeuse sera destinée au nettoyage du centre ville et une seconde sera dédiée aux autres secteurs.





Ils sont vos interlocuteurs privilégiés en cas de signalement concernant la voirie dans votre secteur, les circuits courts d'information s'avèrant souvent les meilleurs.

En sus de cette réorganisation, le ramassage des feuilles mortes et deux désherbages des trottoirs par an seront pris en charge par une société extérieure. Le travail de nos agents complété par ces actions externalisées devrait nous apporter toute satisfaction.

SIETREM



Horaires des déchetteries (Fermées les jours fériés) :

Du 1" octobre au 31 mars	Croissy- Beaubourg	Noisiel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Thibault-des-Vigne	
Lundi & mercredi	9h - 13h30	13h-17h	9h-17h	
Mardi, jeudi & vendredi	13h - 17h	9h-13h30		
Samedi	9h - 12h /	13h - 17h		
Dimanche	9	h- 13h	9h - 13h	

Du 1e avril au 30 septembre	Croissy- Beaubourg	Noisiel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Thibault-des-Vignes	
Lundi & mercredi	9h - 13h	15h-19h	10h-19h30	
Mardi, jeudi & vendredi	15h - 19h	9h-13h		
Samedi	9h - 12h /	14h - 19h		
Dimanche	91	n- 13h	10h - 13h	

JE CHANGE MA CLÔTURE

À Gournay-sur-Marne, vous devez obligatoirement déclarer vos travaux concernant vos clôtures au risque de devoir démolir ce qui n'est pas conforme.

En effet, le dépôt d'une déclaration préalable de travaux (cerfa et plans) doit être votre premier réflexe. Après un rendez-vous au service de l'urbanisme, vous saurez ce que vous pouvez faire ou non. 80 % de la Ville étant régie par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), vos choix de constructions se trouvent forcément contraints. Beaucoup



de solutions existent, aujourd'hui, pour vous permettre de rénover vos clôtures tout en respectant les règles. La conformité de vos travaux est importante, surtout en cas de vente, car une non-conformité peut souvent décourager le futur acquéreur.

N'hésitez donc pas à venir vous renseigner avant tout travaux concernant votre propriété, après c'est toujours trop tard...

1999... 2019... L'ASSOCIATION MUSICALE DE GOURNAY A 20 ANS !

Quelle belle aventure commencée il y a vingt ans!

Cette grosse colère des parents des élèves gournaysiens du conservatoire de Noisy-le-Grand, cette incompréhension face à l'augmentation exagérée de nos tarifs (presque triplés) se sont transformées en une énergie positive et efficace. Devant notre pugnacité et nos propositions toujours motivées, sérieuses et réalisables, les conseils municipaux successifs de Gournay nous ont permis de concrétiser ce qui était la seule solution pour que les Gournaysiens désireux de « faire de la musique » ne soient pas éparpillés dans tous les conservatoires alentour : créer notre propre école.

Roger Tellier a pris les choses en mains, infatigable.

Notre conseil d'administration l'a secondé le mieux possible, et voilà, notre petite école a grandi.

La salle Marceau nous a tout d'abord accueillis : période folklorique, très difficile, mais attachante, puis nous avons emménagé dans notre maison à nous. Soulagement pour Roger et son organisation complètement délirante jusque là. Bravo Roger pour avoir tenu bon la barre!

Depuis deux ans, Laure, déjà professeure de flûte à l'école, nous a rejoints pour seconder Roger. Entre Roger et Laure, les beaux projets fleurissent et se multiplient, réunissant musiciens débutants et confirmés, jeunes et moins jeunes. Et comme un beau cadeau pour fêter ce bel anniversaire voici que



l'agrandissement tant attendu nous est offert pour la rentrée 2019. Et bien sûr ceci permettra la réalisation d'autres belles activités nouvelles et variées difficiles, voire impossibles à mettre en place actuellement.

Rien n'est plus fédérateur que la musique. À Gournay, notre petite École en est la plus belle des preuves, chacun d'entre vous le sait.

Colette Bernaus, Présidente de l'AMG.

TÉMOIGNAGES

Pour beaucoup d'entre nous, la musique est un rêve d'enfant que nous n'avons pu assouvir lorsque nous étions jeunes. L'AMG permet aux adultes désirant découvrir la musique de pratiquer et de jouer leurs morceaux favoris. En 2 ou 3 ans, un adulte débutant peut jouer des morceaux classiques ou modernes et commencer à intégrer les formations de cette école : Orchestre, orchestre de jazz ou formation réduite à 4 ou 5 musiciens. Les professeurs réécrivent les partitions pour les rendre accessibles en fonction du niveau de chacun. Le résultat est étonnant et parfois détonant...

Il y a aussi des cours de solfège pour adultes débutant ou confirmé. Ces cours sont adaptés et permettent une approche de la théorie non « rébarbative ». On y travaille les rythmes, le chant, la lecture de notes, la structure et la composition des morceaux. Les cours sont très variés. Il n'est jamais trop tard pour apprendre la musique.

Alain

L'Association musicale de Gournay : une école pour tous !

C'est en 2009 que j'ai franchi la porte de l'association musicale de Gournay-sur-Marne, comme beaucoup de parents, pour la première inscription de ma fille qui avait exprimé le souhait de faire de la musique. L'accueil de Roger Tellier, l'enthousiasme des professeurs et l'ambiance chaleureuse de l'école m'ont conduite assez vite à m'inscrire moi-même et à rejoindre les bancs des apprenants. Démarrage de zéro! Je découvrais, pas à pas, le solfège avec un petit groupe d'adultes, la guitare classique, la guitare basse, le sound painting,... et le plaisir de jouer ensemble lors de représentations festives (fête de la musique) ou plus familiales (audition de Noël).

Un grand merci donc à toute l'équipe de l'AMG pour la qualité et la diversité de ses offres de formation, la disponibilité infaillible des professeurs, de Roger et de Laure en particulier, la bienveillance qui y règne. La porte est ouverte, adultes ou jeunes, quel que soit le niveau, n'hésitez plus quand la musique sonne...

Corinne

L'AMG, c'est un lieu de partages et d'apprentissages dans lequel les professeurs transmettent leur passion. Ce que l'on préfère c'est jouer à plusieurs (duo, trio, orchestre), préparer des morceaux pour la fête de la musique et le spectacle de fin d'année. Cela nous a appris à être patients, à écouter les autres et à travailler individuellement pour faire avancer le groupe.

Ces moments passés ensemble nous apportent de l'amusement, du bonheur, ils nous permettent de faire des rencontres.

Nous remercions les professeurs et plus particulièrement Roger qui se démène toujours pour être disponible, pour prendre en compte nos envies (création d'une classe de trompette), mais aussi pour son soutien dans notre apprentissage (cours particulier).

Raphaël (9 ans), Gabriel (12 ans) et Axelle (15 ans)



LES ENSEMBLES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Depuis septembre 2019, l'école a ouvert de nouveaux ensembles pour compléter la formation des élèves. L'accès est gratuit pour tous les adhérents.

L'ORCHESTRE, ENCADRÉ PAR LAURE, COMPTE 18 MEMBRES

Le répertoire va du classique aux musiques de film, avec des partitions adaptées au niveau de chaque instrumentiste. Il se produit 3 à 4 fois par an.

L'ATELIER JAZZ

Animé par Esteban, professeur de saxophone et clarinette. Les élèves jouent des standards et des créations, ils s'initient à l'improvisation.

NOUVEAUTÉ : L'ENSEMBLE MUSIQUES ACTUELLES

L'ensemble a motivé 9 jeunes depuis la rentrée. Ils jouent du répertoire rock/ jazz/pop, apprennent à transposer en écrivant leurs propres partitions. Ils jouent seuls ou en accompagnement de la chorale.

 \dots et pour les plus petits à partir de 7 ans, 2 ensembles composés des élèves de 1^{re} à 3^{e} année de FM.

LE CHŒUR, 28 ÉLÈVES DÉBUTANTS JOUENT DÉJÀ EN AUDITION!

Il compte entre 25 et 30 jeunes et se produit entre 3 et 4 fois par an. Les chanteurs sont accompagnés par les professeurs ou un orchestre.

NOUVEAUTÉ: L'ORCHESTRE DES PETITS

Il y a 15 ans, notre fille s'est inscrite aux cours de flûte

et aujourd'hui, elle joue toujours avec autant de plaisir.

Du coup, son frère et nous, leurs parents, l'avons

rejointe. Nous mesurons tous la chance d'avoir une

école de musique familiale (ou devrais-je dire, dans

notre cas, intergénérationnelle!) et ouverte à tous, quel

De plus en plus d'adultes osent d'ailleurs s'inscrire,

souvent débutants, et sont heureux d'avoir franchi

le pas, ce qui est rarement possible dans les écoles

alentour. L'essentiel est de jouer dans un climat de

convivialité. Car en musique, même si on n'est pas

du même niveau, on peut tout à fait jouer ensemble.

Les professeurs et la direction restent toujours

bienveillants et à l'écoute. Roger Tellier, le responsable

de l'école, a su s'entourer d'une équipe compétente

et dynamique, qui donne à l'AMG cette ambiance

accueillante. Il est assisté depuis 2 ans par Laure, notre

chef d'orchestre, dont les arrangements sont adaptés au

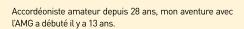
niveau de chacun des musiciens. De plus, la participation

active des musiciens aux commémorations renforce l'intégration de l'école de musique dans le paysage

que soit le niveau, en cours individuel ou en orchestre.

Marion crée des partitions adaptées à chaque instrument, les enfants répètent une fois par semaine.





Roger nous a accueillis à bras ouverts avec sa « nouvelle classe » d'accordéon. Depuis, ma sœur (violon et alto), ma maman (accordéon) et désormais mon fils (piano), ont grossi les rangs de cette école qui est bien plus qu'une simple école. Bien que j'habite depuis 3 ans à 45 kms. C'est à Gournay que l'on s'inscrit!

Au-delà du recrutement de professeurs cinq étoiles, Roger et son équipe ont toujours essayé de mettre la musique au service du lien entre les personnes, venant d'horizons différents.

Personnellement, j'ai pu jouer pour des commerçants de la ville, lors de concerts sur une scène, en plein marché de Noël, ou pour la fête de la musique et lors des Gournanciennes : j'ai accompagné à l'accordéon le public qui chantait avec grand plaisir tous les succès d'hier et d'aujourd'hui lors des balades dans le vieux bus. Chacune de ces manifestations m'a permis de faire de nouvelles rencontres et m'a enrichi.

Pour cela, ainsi que pour cette passion qui anime cette association, Merci et longue vie à l'A.M.G.

Vincent





Je m'exprime en tant que tout jeune élève de l'association musicale de Gournay-sur-Marne malgré la quarantaine passée ! 25 ans après avoir arrêté la pratique de la flûte traversière, j'ai retrouvé l'année dernière les bancs du conservatoire avec beaucoup de plaisir : l'ambiance collégiale et amicale, le professionnalisme des professeurs, la rencontre entre les générations qui s'exprime en musique à travers les ensembles orchestraux, mais aussi la bienveillance attachante de Roger qui donne une âme si particulière à l'école de musique Jules Massenet, sont d'incroyables atouts à la portée de tous, petits et grands ! Ma fille fait du violon et mon fils de la batterie. La famille réunie forme ainsi un petit orchestre.

Yves



gournaysien. **Nathalie et Valère**







L'ASSOCIATION MUSICALE DE GOURNAY EN QUELQUES MOTS ET QUELQUES CHIFFRES

L'école de Musique de l'AMG, c'est :

- entre 140 et 160 élèves enfants et adultes
- 19 professeurs
- 2 orchestres
- 3 ensembles (jazz, classique et musique actuelle)
- 1 chorale enfant
- 1 chorale adulte en projet
- des concerts gratuits
- des auditions d'élèves toute l'année
- de la bonne humeur
- le plaisir de jouer ensemble

Les instruments pratiqués sont : le piano classique et piano jazz, la guitare classique, le saxophone, la clarinette, la trompette, la flûte traversière, l'accordéon, la batterie, les percussions, les claviers (marimba et glockenspiel), le violon, l'alto, le violoncelle, la guitare électrique, la basse.

Les styles de musique : jazz, classique, pop, musique de film... Les participations à la vie de la ville vont des interventions dans les écoles aux commémorations, en passant par la fête de la musique.

L'ACCUEIL DES PETITS À L'AMG

Les élèves sont admis à l'école de musique à partir de 5 ans pour l'éveil musical, et 6 ans pour l'initiation, âge à partir duquel ils commencent parfois la pratique d'un instrument. À 7 ans, ils peuvent commencer la formation musicale et les instruments comme le piano ou la guitare.



QUE FAIT-ON EN ÉVEIL MUSICAL?

- J'apprends à écouter calmement la musique classique pour y prendre du plaisir.
- Je découvre comment nommer et différencier les sons avec le bon langage.
- Je dessine les éléments de la musique : les notes et leur forme, les clés, la portée...
- Je sais reconnaître les notes de musique en clé de sol et des rythmes simples.
- J'apprends à jouer sur des percussions et je chante : je crée et je reproduis des airs et des fonctions rythmiques simples.
- J'écoute et je découvre les différents instruments de la musique classique.

QUE FAIT-ON EN INITIATION?

- Je me familiarise avec le vocabulaire et les signes utilisés dans le langage musical.
- Je développe mon sens du rythme grâce aux percussions, à ma voix, à mon corps...
- Je découvre les instruments de musique : leur timbre, leurs familles grâce à l'écoute et aux images, mais aussi aux professeurs et leurs élèves.
- Je chante pour explorer le son de ma voix et développer mon oreille musicale.
- Je lis les notes de musique en clé de sol et en clé de fa, je sais reconnaître les rythmes les plus courants.
- J'apprends à jouer en ensemble dans le respect et l'écoute des autres, en suivant un tempo.



STEVEN SPIELBERG SOUS LES ÉTOILES!

Pour la quatrième année consécutive, nous ressortons l'écran géant dans le Parc de la Mairie. Une sélection de succès de Steven Spielberg éblouira les soirées des vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 août prochains.

Au programme:

Le vendredi 23, Tintin, le secret de la Licorne.

Le samedi 24 août, E.T.

Le dimanche 25 août, Les aventuriers de l'Arche perdue.

Le parc de la Mairie vous accueillera en famille, entre amis ou entre voisins à partir de 19h30. Comme les années passées, vous pourrez venir avec votre pique-nique ou profiter d'un food-truck sur place.

Les projections étant en plein air, elles débuteront à 21 heures dès la tombée de la nuit. N'oubliez pas vos transats, chaises pliantes, canapé de jardin, plaids et couvertures pour les plus frileux d'entre vous!

En cas d'intempéries, les projections auront lieu à l'Espace Alain Vanzo.

LE CCAS DE LA VILLE

MISSIONS GÉNÉRALES

Les missions du CCAS sont définies par l'article L.123-5 du Code de l'action sociale et des familles qui stipule :

« Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

- Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non.
- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire.
 Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment du bien-fondé de la démarche ».

Cette définition est complétée par d'autres articles du Code de l'Action Sociale et des Familles :

Le CCAS peut intervenir soit dans le cadre de ses missions obligatoires, soit dans celui de ses missions facultatives.

MISSIONS OBLIGATOIRES

- Aide Sociale Légale : participation à l'instruction des demandes d'aide sociale légale.
- Analyse annuelle des besoins sociaux de l'ensemble de la population, et notamment des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficultés.
- Tenir à jour un fichier des bénéficiaires de l'aide sociale légale ou facultative.
- Action générale de prévention et de développement social dans la commune en étroite liaison avec les institutions publiques et privées.

MISSIONS FACULTATIVES

- Possibilité d'intervenir sous forme de prestations remboursables ou non.
- Création et gestion de services et établissements sociaux et médico-sociaux.

Le CCAS de Gournay-sur-Marne oriente ses actions autour des personnes fragiles, isolées, en situation de précarité ou de difficultés sociales. La mise en place de partenariats avec les assistantes sociales de la circonscription de Noisyle-Grand / Gournay-sur-Marne et le service départemental des personnes âgées a permis une prise en compte plus globale des familles qui en expriment le besoin.

Le CCAS peut vous accompagner dans vos démarches administratives sur rendez-vous en prenant contact au 01 43 05 06 41.

Afin de maintenir un lien, aujourd'hui, il existe la Maison pour tous.

LA MISE EN PLACE DU QUOTIENT FAMILIAL, UNE RÉALITÉ À GOURNAY-SUR-MARNE

L'instauration d'un véritable quotient familial qui garantit à chaque foyer un tarif adapté à sa capacité contributive était un engagement de campagne.

Par délibération du 29 mars 2018, la volonté de permettre à tous l'accès au restaurant scolaire, véritable enjeu social, s'est concrétisée à la rentrée scolaire 2018 par la mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources des familles.

Le temps était donc venu de généraliser ce mode de calcul, et de l'appliquer aux activités périscolaires et extrascolaires. Ainsi, conformément à la délibération du 8 avril 2019, à compter de la rentrée scolaire 2019, le quotient familial s'appliquera aussi aux prestations suivantes :

- Études
- Accueil du soir
- Accueil du matin
- · Accueil en journée complète
- · Accueil en demi-journée

L'équipe municipale se réjouit d'avoir atteint une nouvelle fois l'un de ses objectifs en finalisant un volet important de sa politique sociale.





CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

T'ES CAP DE VIVRE MON HANDICAP!





Cette journée, à l'initiative des élus du Conseil Municipal des Jeunes, fut une vraie réussite.

Le public de tout âge a pu s'initier à de nombreuses activités sportives adaptées, découvrir la langue des signes et les adaptations nécessaires aux différents handicaps visuels. Des documentaires et une exposition sont venus compléter la diversité et la richesse des animations proposées. Les Gournaysiens sont venus très nombreux, en famille ou entre amis, pour un beau moment de partage. Nous remercions les jeunes élus, les services de la Ville, les nombreux bénévoles

et les associations pour leur mobilisation.

Une belle journée pour une belle cause. À Gournay, on est cap!

2^E GRAND NETTOYAGE **DES BORDS DE MARNE**







« DÉFIE TA VILLE »

Etes-vous sûr de bien connaitre votre ville?

Vous pourrez en avoir le cœur net, le samedi 15 juin en participant à l'animation organisée par le Conseil Municipal des Jeunes et la MPT. Enigmes, défis, questions vous permettront de découvrir la ville, ses bâtiments, son histoire et son fonctionnement.

En solo, en famille ou entre amis, chacun à son rythme en choisissant la formule « top chrono » ou « balade », vous pourrez également opter pour l'un des 3 parcours proposés, d'1h à 2h environ.

L'animation est ouverte à tous. Les jeunes à partir de la 6ème pourront participer en autonomie avec une autorisation parentale.

Alors retrouvons-nous nombreux le samedi 15 juin à la MPT, entre 14h et 17h, pour relever le défi!

Renseignements complémentaires et inscriptions à la MPT ou sur le site de la ville.

RETOUR SUR LES PROJETS DES ÉCOLES

CA POUSSE À L'ÉCOLE DU CHÂTEAU

Le concours des écoles fleuries est organisé par la fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), avec le soutien du ministère. Il s'adresse aux écoliers et collégiens. Il s'agit d'un projet d'apprentissage par le jardinage et d'éducation au développement durable. Chaque année, ce concours mobilise environ 70 000 élèves sur l'ensemble du territoire.

Le concours des écoles fleuries est destiné à valoriser les activités de fleurissement et de jardinage à l'intérieur et à l'extérieur des écoles ou collèges, à condition qu'elles soient réalisées essentiellement par les élèves. Cette activité d'éveil interdisciplinaire favorise l'acquisition de connaissances et de compétences dans les domaines artistiques, scientifiques, civiques et sociaux. Elle consiste en particulier à :

- Agir et améliorer son cadre de vie
- Respecter le travail de chacun au travers d'un projet éducatif commun
- Développer la démarche coopérative
- Observer en grandeur nature les saisons et la végétation
- · Apprendre en jardinant durablement

Ainsi, le mardi 2 avril 2019, les représentants des écoles fleuries sont venus récompenser nos jeunes gournaysiens en leur décernant le diplôme des écoles fleuries que vous pouvez admirer à l'entrée de l'école maternelle du Château. En plus du diplôme « du jardinier en herbe », nos écoliers ont reçu un cerisier qu'ils planteront bientôt dans le jardin de la Police municipale avec l'aide du service espaces verts de la Ville.



CARNAVAL DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU CHÂTEAU

Lors de leur traditionnel carnaval, les élèves de l'école maternelle du Château, costumés sur le thème des équidés, ont trotté autour du parc de la Maire ce vendredi 19 avril, sous le regard émerveillé de leurs parents.

Merci aux équipes de l'école du Château pour ce moment plein de joie!









AUX PÂQUERETTES:

De nombreux projets ont été menés à l'école élémentaire :

Visites de lieux historiques (Vaux-le-Vicomte, plages du débarquement...), ateliers d'initiation aux échecs regroupant douze classes, projet « Contes » avec la visite du Château de Breteuil et un spectacle à l'Espace culturel Alain-Vanzo avec une conteuse.



LE BUDGET DES ÉCOLES EN QUELQUES CHIFFRES

Malgré les contraintes budgétaires, la commune maintient son engagement pour le bien-être de nos enfants : hormis l'entretien des bâtiments, 73 500 € sont alloués aux dépenses et aux projets scolaires (classe découverte poneys pour les petits, échecs, projets contes, projet « électricité », voyage sur les lieux de mémoire pour les plus grands), soit environ 90 €/enfant.

A cela s'ajoutent bien évidemment, la mise à disposition des cars municipaux, de l'Espace culturel Alain-Vanzo, un an d'abonnement à la MPT en fin de CM2...

DÉPENSES COURANTES PHARMACIE, FOURNITURES, LIVRES	26 900 €
PROJETS SCOLAIRES	24 000 €
DIVERS (SPECTACLE NOËL, LIGNES D'EAU)	9 600 €
MATÉRIELS INFORMATIQUES (TBI, VIDÉOPROJECTEURS)	6 700 €
PETITS MATÉRIELS	1 800 €
MOBILIER	4 500 €
TOTAL	73 500 €

LES BELLES GOURN'ANCIENNES, DEJÀ 5 ANS

Particuliers et membres d'association de voitures anciennes se donnent de nouveau rendez-vous dans le parc de l'Hôtel de Ville le dimanche 16 juin à partir de 10 heures.

Les vieilles culasses étaient près de 200 l'année dernière et ont une fois de plus ravi le public.

Les animations seront nombreuses et un stand de sécurité routière vous permettra de réviser votre code.

L'association Gournay Line Dance proposera des démonstrations le matin ainsi qu'un mini bal de danse country l'après-midi.

Enfin, l'habituel bus de la RATP des années 30 vous emmènera vous balader dans la ville tout au long de la journée.

L'AVAEG (Association des Acteurs de la Vie Active et Economique de Gournay), partenaire de la ville, vous proposera un circuit de voitures à pédales pour enfants et, pour le déjeuner, une formule paëlla (réservation d'avance* au prix de 13 € ou sur place à 16 €).

Se joindront à cette fête les associations de la ville, qui célébreront leur fin d'année autour d'un grand barbecue mis à disposition par la municipalité.

À n'en pas douter, les chromes brilleront de mille feux dans notre commune.

*Auprès de M^{me} Carbol au 01 80 90 60 08 ou par mail contact@gournay.asso.fr.





FÊTE DES ASSOCIATIONS

La Fête des Associations du mois de juin est un moment privilégié de rencontres entre les différentes associations gournaysiennes.

Les adhérents à toutes les activités culturelles, sportives, de mémoire ou de loisirs, peuvent ainsi échanger sur les prouesses et résultats des uns, les sorties ou créations des autres et sur la passion partagée par tous.

Rendez-vous donc le 16 juin dans le parc de la Mairie autour d'un verre de l'amitié offert et d'un pique-nique géant (barbecues mis à disposition).





FAITES TOUJOURS DE LA MUSIQUE!

Ouverte aux amateurs, la scène installée au pied de l'Hôtel de Ville vous invite à un spectacle inédit le vendredi 21 juin à partir de 19h.

Le lieu sera propice à la détente, la bonne humeur et la festivité. Vous pourrez bien sûr vous restaurer sur place.

Bref, tout est prévu afin de passer un vendredi soir fort sympathique.

Sortez de chez vous, faites du bruit, faites de la musique et rejoignez-nous.



TOUS EN SPORT POUR LES PLUS JEUNES

Une nouvelle édition de la matinée Tous en Sport se tiendra le dimanche 23 juin.

Les enfants âgés de 3 à 12 ans, accompagnés de leurs parents, pourront s'exercer à différents sports (gymnastique, football, karaté, rugby, tennis, basket, etc.).

L'occasion rêvée de faire un choix avant le forum des associations qui se déroulera lui le premier week-end de septembre.

Une communication plus détaillée sera faite au sein des écoles avant l'événement.

Cette matinée, entièrement gratuite bien sûr, est à ne pas manquer.





VENEZ CHINER SUR LA BROCANTE

La municipalité vous propose une nouvelle fois sa brocante du parc de l'Hôtel de Ville et de l'avenue Foch.

Ce lieu complètement clos, et regroupant plus de 170 exposants l'année dernière, devrait permettre aux badauds de chiner et aux exposants de vider leur grenier et cave tout en réalisant de bonnes affaires.

À n'en pas douter vous trouverez l'objet qui vous manque dans les artères de la brocante qui aura lieu le dimanche 30 juin de 9h à 18h.

Pas d'inscription possible le jour même.

Pas de vendeurs professionnels.

Date limite d'inscription le 14 juin.

Renseignements et fiche d'inscription en Mairie ou sur le site Internet.

FÊTE NATIONALE : BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE

Extra Bals, groupe de variétés, reviendra cette année animer votre soirée du samedi 13 juillet à partir de 20h30 sur la scène installée dans le parc de la Mairie.

Vous pourrez danser, boire un verre ou manger en attendant le feu d'artifice de 23 heures.

Comme chaque année, ce dernier sera haut en couleur, festif et musical.

Une restauration sur place sera disponible.

N'hésitez pas à venir en nombre afin de passer une agréable soirée avant les vacances d'été.



GOURNAY À L'HEURE MÉDIÉVALE

À l'occasion de sa deuxième édition, la fête médiévale animée par la compagnie La Muse vous attend à Gournay-sur-Marne le dimanche 23 juin au pied de l'hôtel de ville.

Troubadours, jongleurs, artisans d'une autre époque poseront leur camp afin de vous faire redécouvrir la vie moyenâgeuse.

Cette compagnie a pour vocation de faire découvrir tous les aspects de la vie quotidienne au Moyen Âge, par des animations et des spectacles. Ce sont des historiens et des archéologues qui, accompagnés d'artistes professionnels,

vous présenteront leurs travaux sous une forme originale.

Des ateliers ludiques, interactifs, pédagogiques et gratuits seront proposés. Le public pourra, s'il le souhaite, s'essayer à l'art et l'artisanat d'antan. Ainsi, en créant de ses mains, il deviendra acteur de sa propre découverte et fera de son loisir une source d'enrichissement.

Les camps de jeux se décomposent en 8 espaces principaux afin de plonger petits et grands au cœur des jeux d'antan, comme dans un parc d'attractions, navigant d'une place à une autre.

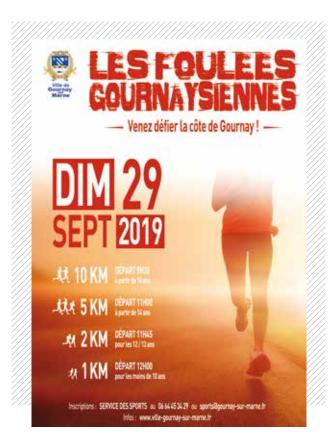


Informations : when wills -generally-our-morne.)

Un camp sera organisé selon trois espaces différents :

- Une scène vous donnera l'occasion d'assister à des spectacles de jongleries, de musiques festives et de saynètes.
- Des échoppes d'artisanat et de vie quotidienne permettront de s'imprégner des temps passés.
- Une aire de jeux divertira petits et grands avec des activités médiévales.

LA CÔTE DES FOULÉES GOURNAYSIENNES



Le dimanche 29 septembre, chaussez vos baskets et soyez en forme. Les Foulées gournaysiennes vous attendent sous l'arche de départ de cette nouvelle édition sportive de course pédestre.

Vous allez pouvoir défier la côte de Gournay et, pour les plus jeunes, jusqu'à 6 ans accompagnés de leurs parents, arpenter les rues de notre belle ville.

Pour rappel, cette course est non classante et s'effectue sur 1, 2,5 ou $10~\mathrm{km}$.

Rejoignez-nous en venant vous inscrire au forum des associations, et ce, jusqu'au jour de la course (voir réglementation et tarifs sur le site de la ville).

Cette matinée sera suivie des Virades de l'espoir, pour un après-midi de sensibilisation à la lutte contre la mucoviscidose et de récolte de dons pour cette cause. La contribution de la Mairie s'effectuera par le reversement de 2 € par inscription aux courses payantes (5 et 10 km) et par la présence du logo Vaincre la mucoviscidose sur les tee-shirts de la foulée remis aux participants.

Un événement à ne pas manquer.

LA MAISON DU DROIT DE NOISY-LE-GRAND



La Maison du Droit de Noisy-le-Grand, nouvel équipement territorial de Grand Paris Grand Est, a ouvert ses portes fin mars 2019. Cette structure propose sur rendez-vous de nombreuses permanences juridiques gratuites pour l'ensemble des habitants du territoire.

Des permanences gratuites et confidentielles, sur rendez-vous.

La Maison du Droit de Noisy-le-Grand est une structure d'informations, d'aide et d'accompagnement pour vous aider dans vos démarches juridiques du quotidien, ou exceptionnelles. Les permanences juridiques anciennement réparties dans plusieurs structures de la ville de Noisy-le-Grand sont aujourd'hui regroupées dans ce nouveau lieu. Un lieu « ressources » pour vous aiguiller sur toutes les thématiques juridiques.

Les permanences

- Avocats
- Adil (Association départementale d'information sur le logement)
- CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
- Crésus Île-de-France (surendettement)
- SOS Victimes (victimes d'infractions pénales)
- Conciliateur de justice (litiges entre les particuliers)
- Délégué du défenseur des droits (litiges entre les particuliers et les institutions)
- Service pénitentiaire d'insertion & de probation

LES INFOS PRATIQUES

Gratuites, confidentielles et sur rendez-vous, les permanences juridiques de la Maison du Droit de Noisy-le-Grand ont lieu du **lundi au vendredi**.

Vous pouvez prendre **rendez-vous auprès de l'agent d'accueil** ou par téléphone au **01 41 70 39 18**.

Adresse :

111 piazza Mont-d'Est 93 160 Noisy-le-Grand

Accès :

par le boulevard du Levant, à gauche du parvis de l'Holiday Inn. L'établissement se situe à côté de la Maison des associations au cœur du quartier du Mont-d'Est.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.grandparisgrandest.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Forum des Associations aura lieu comme l'an dernier dans les salles Marceau et Vanzo le 7 septembre 2019.

Ce sera le moment de découvrir toutes les activités proposées par les associations ainsi que par la commune via les stands de la MPT, du service des sports, du jumelage et de la saison culturelle.

LE LIVRE VOYAGEUR

De passage à la MPT, au retour de vacances, nous avons échangé quelques souvenirs.

L'un d'entre nous a évoqué, qu'il avait constaté avec plaisir, que de jolies boîtes à livres fleurissaient dans les petites et les grandes villes.

Ces espaces où l'on dépose, prend, ramène et qui permettent ainsi de faire circuler gratuitement les ouvrages, en font d'authentiques instruments d'accès à la culture pour tous.

Tout de suite, plusieurs d'entre nous ont eu la même réaction. Et pourquoi pas à Gournay?

L'idée a fait aussitôt son chemin. Ce serait une formidable aventure et dans l'esprit de la MPT.



Un projet de partage, de convivialité, de concertation intergénérationnelle.

Pour preuve, le choix du modèle, des couleurs, la réalisation artisanale avec des matériaux recyclés, son nom **LE LIVRE VOYAGEUR**, ont été décidé avec les adhérents.

Toutes ces étapes ont sollicité un long investissement et ont toujours été franchies dans la bonne humeur.

C'est réjouissant que le livre ait cette place sur l'espace public.

Pour y faciliter l'accès et la visibilité, notre petite maison est installée au centre-ville du point presse.

Aussi profitez de cette formidable opportunité de vous approvisionner en nouvelles lectures et le succès de cette initiative sera aussi le vôtre.

La boîte à bouquins de la MPT avec ses 3 000 ouvrages vous réserve toujours bien entendu le meilleur accueil.
France JAMMET.

DOSSIER BUDGET 2019



BUDGET RÉEL HORS OPÉRATIONS D'ORDRE





TOUJOURS LA MÊME MOTIVATION SANS FAILLE ET LES MÊMES OBJECTIFS :

- > Maintien des taxes communales
- > Maitrise des charges de fonctionnement et des dépenses de personnel
- > Maintien du niveau de services aux Gournaysiens
- > Amélioration de la capacité d'autofinancement
- > Poursuite des investissements sans avoir recours à l'emprunt

LE BUDGET RÉEL EN DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT S'AFFICHE À 13 679 555 €.

Fiscalité:

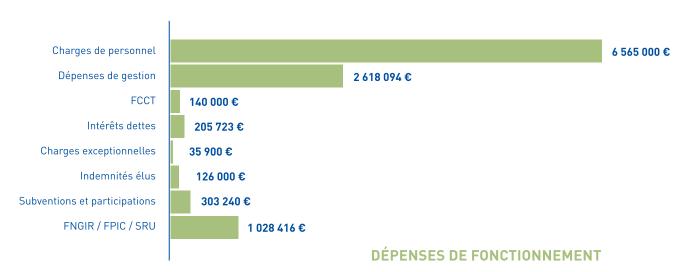
Revalorisation des bases + 2.20 %

2e tranche de la réforme de la Taxe d'habitation

Loi SRU:

Notre commune est toujours pénalisée pour carence en logements sociaux et s'est acquittée en 2019 d'une pénalité totale de 720 976 € depuis 2014.

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les charges de personnel ne devraient augmenter que de 0.61 %. Les dépenses de gestion sont en hausse de 20 %. Le remboursement des intérêts

de la dette est en baisse de 3 %.

DOSSIER BUDGET 2019

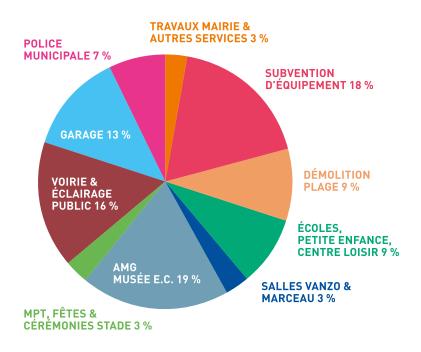
Les charges de personnel augmentent que de 40 000 € alors que nous devons assumer les hausses suivantes :

- 6 000 € de reprise de l'application des mesures sur le protocole de modernisation des parcours professionnels
- 6 000 € d'organisation des élections européennes
- 65 000 € de glissement vieillesse technicité
- 10 000 € de provisions pour absences de longues durées
- 20 000 € pour régulariser des congés de longue maladie

	CHARGES DE PERSONNEL EN K€	% ÉVOLUTION / N-1
2014	6 008	5,62%
2015	6 263	4,24%
2016	6 434	2,73%
2017	6 465	0,47%
2018	6 525	0,93%
Estimé 2019	6 565	0,61%



SECTION D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

2 130 000 € d'investissement et 456 000 € de remboursement du capital de la dette.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Proviennent essentiellement de l'auto financement (1 991 000 €), des subventions (81 000 €), des taxes d'aménagement et 360 000 € du produit de cession du terrain situé promenade Max Dormoy et du FCTVA.

LA VILLE N'AURA PAS RECOURS À L'EMPRUNT ENCORE CETTE ANNÉE POUR FINANCER CES INVESTISSEMENTS

ZOOM SUR LA DETTE DE LA VILLE

CAPITAL RESTANT DÛ (CRD)	TAUX MOYEN (ANNUEL)	DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE	CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT	NOMBRE D'EMPRUNTS
6 348 727 €	3,20 %	16 ans et 1 mois	7,9 ans contre 10,5 ans l'an passé	14

REPARTITION PAR TYPE DE TAUX		
TAUX FIXE	2 985 036 €	47 %
TAUX FIXE A BARRIERE	2 089 600 €	33 %
VARIABLE	1 274 091 €	20 %
TOTAL	6 348 727 €	100 %

BANQUE	%
SFIL	55,60 %
BANQUE POSTALE	23,78 %
DEXIA	16,62 %
CAF	4 %

Remboursement de la dette par habitant	917 €
Remboursement du Capital	456 000 €
Remboursement des intérêts avec ICNE	205 723 €
Soit une annuité de	661 723 €, soit 96 € par habitant

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS GOURNAYSIENNES

Dans un budget toujours contraint, la municipalité continue de soutenir les associations et maintient le montant de ce poste comme les années précédentes à 120 000 €. Les critères d'attribution de ces subventions n'ont pas été modifiés.

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Aérobic Gournay	800 €
A.V.A.E.G.	4 500 €
Académie des Arts	1 000 €
Aériens en création	400 €
AGALC	3 000 €
AMG	29 700 €
Anciens combattants	2 900 €
Association Franco-Portugaise	1 500 €
Atelier des Gourmands	200 €
Atelier Renoir	400 €
Basket Club de Gournay	1 400 €
Bénévoles de Gournay	300 €
Chœur Gospel de Gournay	400 €
Club Loisirs et détente	400 €
Club Tarots et scrabble « Le Renoir »	200 €
Comité Charles de Gaulle	2 300 €
Couturières de Gournay	300 €

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Cyclo club	2 300 €
École de théâtre de Gournay	800 €
Football Club de Gournay	13 000 €
Gournay Country	250 €
Gournay line dance	700 €
Gournay Musculation	2 300 €
Judo Club de Gournay	6 900 €
Karaté AKS	2 150 €
Le Roseau de Gournay Vo-co-Truyen	120€
Les Godillots Curieux	600€
Macadam Gournay	360 €
Moto club 4	500 €
Société des Amis d'Eugène Carrière	10 000 €
Société Historique Noisy/Gournay/Champs	100 €
Tennis club	4 000 €
Volleyball club de Gournay	400 €

^{*}A l'heure du bouclage de ce magazine, la subvention à l'Académie de danse n'est pas encore fixée.

RAPPEL DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS GOURNAYSIENNES

CRITÈRES FINANCIERS

- Association Loi 1901 avec son siège à Gournay
- Avoir déposé une demande de subvention dans les délais
- Avoir déjà une année d'activité
- Pas de subvention supérieure à 2018
- Pas de subvention supérieure à celle demandée par l'association

DÉTERMINATION DE LA SUBVENTION

- 30 € versés par adhérents adultes gournaysiens et 50 € par adhérents de moins de 18 ans. A ce montant total, nous appliquons un bonus ou malus en fonction de la participation ou non de l'association aux activités organisées par la commune. Une décôte peut être appliquée en fonction du nombre de flyers, photocopies et autres services fournis par la commune.
- Sont aussi prises en compte des contributions matérielles comme le prêt des locaux, de service de nettoyage, de facture de téléphone, etc.
- Un regard critique sur les bilans financiers, de l'évolution de la trésorerie ainsi que de l'utilisation de la subvention peuvent ajouter ou retrancher un montant au budget global.

Enfin, un certain nombre d'investissements prévus par les associations sont pris en compte dans le budget de la ville.

VISITE DU CHÂTEAU DE CONDÉ

Le 29 mars, la visite du château de Condé-en-Brie, suivie de la visite d'une cave médiévale, a de nouveau enchanté les nombreux inscrits à cette sortie qui s'est déroulée par une belle journée ensoleillée.

Les lieux ont ravi les visiteurs qui auraient souhaité un festin dans ce magnifique château, mais se sont contentés d'un frugal repas... ce qui n'a pas gâché l'ambiance conviviale de cette journée.





PROGRAMME 2^E SEMESTRE 2019

JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 Visite du Ministère de l'Économie et des Finances avec déjeuner sur place

Départ 9h du parking de l'Espace Alain-Vanzo

Retour vers 16h30 20 places, Tarif : 22 €

JEUDI 17 OCTOBRE 2019 Déjeuner et bal à la Guinguette du Martin Pêcheur à Champigny-sur-Marne

Départ 11h30 du parking de l'Espace

Alain-Vanzo Retour vers 18h30 30 places, Tarif: 33 €

JEUDI 14 NOVEMBRE 2019 Visite du quartier des Vignerons à Vincennes (capitale mondiale

du cinéma muet)

Départ à 13h30 du parking de l'Espace

Alain-Vanzo Retour vers 17h 30 places, Tarif 8 €

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019 Repas de Noel à l'Espace Alain-Vanzo

à partir de 12h

Offert aux séniors à partir de 65 ans

VISITE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



La municipalité proposait le jeudi 14 février de partir à la découverte de Bercy. Surnommé également « la forteresse » ou « le paquebot » par les journalistes, le site du ministère des Finances a accueilli un groupe de 20 séniors, qui ont pu découvrir pendant plus de 2 heures ce complexe architectural qui fête ses 30 ans cette année!

La matinée s'est conclue par un déjeuner dans un des restaurants au sein même de Bercy.





MARDI 18 JUIN À 11H30

Place du Général de Gaulle

L'APPEL DU 18 JUIN

Le comité Charles de Gaulle vous invite à vous associer à l'hommage rendu au général devant sa stèle.

>>> ACCÈS LIBRE

DIMANCHE 30 JUIN DE 9H À 18H

Parc de la Mairie



BROCANTE DE GOURNAYVenez chiner dans les artères de la brocante.

>>> ACCÈS LIBRE

/// JUIN

SAMEDI 15 AU DIMANCHE 16 JUIN DE 10H À 18H

Salle V. Marceau



LES RAYURES PAR L'AGALC

>>> ACCÈS LIBRE

VENDREDI 21 JUIN DÈS 19H

Parc de la mairie



FÊTE DE LA MUSIQUE

Un moment de pure convivialité à partager en écoutant les talents musicaux de Gournay.

Restauration sur place.

>>> ACCÈS LIBRE

/// JUILLET

SAMEDI 13 JUILLET DÈS 20H30

Parc de la mairie



BAL POPULAIRE

Une nouvelle fois, l'Hôtel de Ville prendra des couleurs festives lors d'une soirée musicale et dansante jusqu'au bout de la nuit.

DÈS 23H FEU D'ARTIFICE MUSICAL

Spectacle son et lumière. Restauration sur place.

>>> ACCÈS LIBRE

SAMEDI 15 JUIN DE 14H À 17H

Maison pour Tous



DÉFIE TA VILLE

Venez défier vos connaissances de la Ville lors du rallye organisé par la MPT et le CMJ.

>>> ACCÈS LIBRE

DIMANCHE 23 JUIN DE 9H30 À 12H30

Complexe sportif J.-C. Bouttier



TOUS EN SPORT

Portes-ouvertes pour les 3-12 ans afin de découvrir une activité sportive.

>>> ACCÈS LIBRE

/// **AOÛT**

LES VENDREDI 24, SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 AOÛT DÈS 19H30

Parc de la Mairie



CINÉ SOUS LES ÉTOILES

Une série de projections en plein air est organisée afin de célébrer la fin de l'été. Venez partager votre repas, et sur votre transat profiter de l'écran géant installé dans le Parc

de la Mairie pour revoir des films de grande qualité. Cette année, Steven Spielberg sera mis à l'honneur de ce week-end cinéphile.

>>> ACCÈS LIBRE

DIMANCHE 16 JUIN DE 10H À 17H

Parc de la Mairie



LES BELLES GOURN'ANCIENNES

Venez faire un voyage dans le temps au milieu des voitures de collection, et un tour de la Ville dans l'une d'entre elles ou à bord d'un bus ancien.

Restauration sur place (paëlla).

>>> ACCÈS LIBRE

DIMANCHE 23 JUIN DE 13H À 20H

Parc de la Mairie



FÊTE MÉDIÉVALE

Venez revivre le temps d'une journée à l'époque du Moyen-Age.

>>> ACCÈS LIBRE

34

SAMU 15 POLICE 17 POMPIERS 18

NUMÉROS UTILES

TOUTES URGENCES (numéro européen)	112
SMS ou FAX (malentendants ou malvoyants)	114
Police municipale (1 rue Gabriel-Verdier)	01 45 92 23 58
Commissariat de Noisy / Gournay	01 55 85 80 00
(1 bis, avenue Émile-Cossonneau à Noisy-le-Grand)	
Caserne des Pompiers de Paris	01 43 04 20 18
(1 avenue Médéric à Noisy-le-Grand)	
Service d'urgence de dépannage Gaz et Électricité (gratuit)	09 726 750 93
Centre antipoison (Paris)	01 40 05 48 48
Hôpital Saint-Camille	01 49 83 10 10
(2 rue des Pères-Camilliens à Bry-sur-Marne)	
Hôpital privé de Marne-la-Vallée	01 49 14 80 00
(33 rue Léon-Menu à Bry-sur-Marne)	
Groupe hospitalier Le Raincy-Montfermeil	01 41 70 80 00
(10 rue du Général Leclerc à Montfermeil)	
SOS Médecins 93	24 (12 cts/min.)
Pharmacies de garde	2 37 (34 cts/min.)

NAVETTE GRATUITE « LA GOURNAYSIENNE »

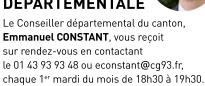
Pour bénéficier de la navette gratuite le samedi matin, entre 9h et 12h, toute l'année, y compris les jours fériés, il suffit de prendre rendez-vous en appelant le **07 63 62 82 82**.

PERMANENCES

PERMANENCE D'UN AVOCAT

Maître CORNUT, de Neuilly-sur-Marne, vous reçoit gratuitement pour répondre à vos questions juridiques le 1er mardi du mois à partir de 18h00 en mairie, sur rendez-vous au 06 43 88 36 83.

PERMANENCE DÉPARTEMENTALE



Prochaines permanences : les mardi 4 juin et 2 juillet.

Pas de permanence en août.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE



Député de Seine-Saint-Denis (3° circonscription) a ouvert une permanence à Noisy-le-Grand où il reçoit exclusivement sur rendez-vous. Par ailleurs, des Permanences « tournantes » sont également mises en place. Celles à Gournay-sur-Marne se tiennent à l'hôtel de ville les premiers mardis de chaque mois, de 18h à 20h, sans rendez-vous.

ADRESSE DE LA PERMANENCE À NOISY-LE-GRAND 20 avenue Aristide Briand 93160 (Noisy-le-Grand). Tel: 01 43 04 14 05

PERMANENCE DES IMPOTS

Tous les 3es mardi du mois de 14h00 à 16h00.

ÉGLISE SAINT-ARNOULT

Messe anticipée tous les samedis à 18h30 de septembre à juin et tous les dimanches à 10h45. Accueil le samedi de 10h30 à 11h30 et le lundi de 17h à 18h. Accueil sur rendez-vous durant les vacances scolaires.

Inscription au catéchisme

À partir de début septembre, voir l'affichage à l'église.

L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSIEN

ILS SONT NÉS

Amalia DÉCORDÉ
Juliana GRELLE
Sofie ZAHAF
Sofia MEHEDYN
Aboubakar KANATE
Nihel MATTI
Lucie PAYAN
Danica JOKIC
Léo PILOT BUCHLER
Valentin SCAVONGELLI
Soline MARTIN
Théa CHAN
Manon BOUDRAA

ILS SE SONT DITS « OUI »

Céline HAMZE SENNO & Amine MATTAR
Rachida BEN FREDJ & Fahmi MIHOUB

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Michel DUMONT

Daniel STANISLAS

Alain HUBERT

Dominique PATARIN
Gisèle LAMOTTE veuve DANDURAND
Fathia BENSIDHOUM
Alain DREYMANN
Alain GRIFFET
Evelyne BESCOND veuve COTTIN
Armando AMANDIO
António LOPES VARELA

GOURNAY AU CŒUR

Le Conseil municipal est une instance primordiale au sein de laquelle chacun peut affirmer sa position. Lors de celui du 11 mars 2019, tous les élus, opposition y comprise, ont voté «pour» la répartition budgétaire 2019 élaborée par la liste majoritaire. Le seul vote «contre», accompagné de 3 abstentions, au cours des 5 années de mandat prononcé, par les 4 élus en place de la liste LR fut ce soir là. Si ce moment est notable, c'est qu'il concernait uniquement le vote des subventions aux associations. En dehors du fait que nous faisons partie des seules villes poursuivant cet accompagnement financier, nos critères d'attributions sont transparents et promeuvent prioritairement les activités pour les Gournaysiens.

Ce soir là, leurs liens avec le bureau de l'Académie de danse ont guidés les 4 élus LR à se prononcer non pas dans l'intérêt général mais dans le seul intérêt particulier.

Leur opposition s'est cristallisée, autour du fait qu'au lieu de verser 3000 euros de subvention à cette association, nous avons décidé de leur proposer, au travers d'une convention, de louer à leur place, pour la somme de 5000 euros, le théâtre de Chelles pour leur spectacle. Avec pour seule contrepartie : que l'entrée soit gratuite pour les familles gournaysiennes.

Cette convention sera soumise au vote lors du Conseil municipal du 27 mai prochain*. Au regard du positionnement de ce groupe d'opposition, nul doute que nous assisterons à leur second vote «contre» du mandat.

Au final, si leur seul point de désaccord se porte sur cet unique sujet, nul besoin d'une liste d'opposition aux élections municipales prochaines.

N'hésitez pas à vous faire votre propre idée en écoutant le conseil municipal en ligne sur le site de la ville.

* A l'heure du bouclage de ce magazine, le Conseil municipal n'a pas encore eu lieu.

GOURNAY NOTRE VILLAGE

IMMEUBLE DU MARCHE

Dans le dernier guide Vivre à Gournay, p 49 on trouve une vue de l'immeuble du futur marché, celle-ci est embellie par une toiture en V et une galerie marchande vitrée ménageant une perspective d'espace et de clarté entre la rue et l'entrée rappelant un peu le projet de l'ancienne municipalité. La construction en cours est un énorme quadrilatère en bordure de voie, sans élégance particulière. Des Gournaysiens s'interrogent.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nous votons le budget 2019 encore fragilisé par le faible montant des dotations de l'Etat. Par contre nous nous abstenons quant au vote des subventions aux Associations pour les raisons suivantes : Malgré des critères d'attribution quantitatifs et qualitatifs qui devraient permettre une plus grande compréhension des montants alloués, un écart trop important demeure entre les deux extrêmes 29700€ soit 27% du total pour l'une, et 100€ pour l'autre. 6 associations pèsent 67,40% du global, les 33 autres 32,60% pour un montant moyen de 1083€ et 14 d'entre elles perçoivent en réalité moins de 500€. La subvention d'une association forte de 270 adhérents demeure à l'étude et sera débattue lors d'un prochain Conseil

GOURNAY S'ENGAGER POUR DEMAIN

La concomitance des nouvelles constructions d'immeubles sur notre commune ; l'accroissement de la circulation nord-sud ; la course, ingagnable,à l'édification de logements sociaux; le chantier du Grand Paris Express qui va durer plus longtemps que prévu , nous exposent à d'importants désagréments (embouteillages, pollution, insécurité...) Les infrastructures routières ne sont pas prévues pour cela. Il nous paraît urgent de nous organiser et de demander une concertation interdépartementale pour instaurer des itinéraires alternatifs, afin de limiter les nuisances qui vont en découler

Martine Antona, Pierre Hageman, Jean Recherchant, Pascale Dumetz

Les textes des tribunes ci-dessus sont rédigés par les groupes politiques et publiés sans modification.





VENDREDI 23 AOÛT



SAMEDI 24 AOÛT



DIMANCHE 25 AOÛT



CINÉMA EN PLEIN AIR
PARC DE LA MAIRIE - GRATUIT

19H00 ACCUEIL DES SPECTATEURS FOOD-TRUCK DIRECTED BY

STEVEN SPIELBERG

21H00 DÉBUT DES PROJECTIONS